

**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE**  
**THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 19 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de convocation :* **Présents :** Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER

*Affichage :*

Mardi 13 avril 2021  
Du mercredi 21 avril  
au lundi 21 juin 2021

Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

*Nombre de  
Conseillers en  
exercice :* 29

**Procurations de vote et mandataires :** Mme ANDRÉ-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.BARD Denis ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

M.Jean-Michel LE GUENNEC est nommé secrétaire de séance.

Mme Anaïs GORIN, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 13 avril 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**43-2021 - Petite enfance. Règlement intérieur de la commission d'attribution des places au sein du Multi accueil Brindille.**

**Vu l'avis favorable de la commission en date du 7 avril 2021,**

**Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 avril 2021,**

Le Multi accueil Brindille peut accueillir quotidiennement 40 enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. 34 places d'accueil régulier, 6 places d'accueil occasionnel dont 2 places d'accueil d'urgence et 2 places d'enfants en situation de handicap sont proposées au sein de la structure.

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le

ID : 035-213503345-20210419-D432021-DE

**Afin d'objectiver et de rendre plus lisible les modalités d'octroi des places, après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le conseil municipal décide de créer un règlement intérieur pour la commission d'attribution des places, accompagné d'un barème permettant de noter chaque dossier de demande de place.**

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE**

